

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2866

présenté par

Mme Le Nabour, Mme Vidal, Mme Peyron, M. Le Gac, Mme Iborra, Mme Chantal Bouloux,
Mme Guichard, Mme Liso, M. Fait, M. Christophe, Mme Hugues, Mme Brugnera, Mme Dupont,
Mme Cristol, Mme Parmentier-Lecocq et Mme Rilhac

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 40, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.